

Entretien des cheminées

Rappel d'hiver



La fraîcheur automnale nous rappelle qu'il est temps de se préparer aux grands froids de l'hiver! Veillez à ce que vous et votre famille soyez bien au chaud cette saison en vous assurant que votre système de chauffage est prêt lorsque les températures plongeront! Tous les appareils de chauffage, qu'ils soient alimentés au bois, à l'huile, au gaz propane ou autres combustibles, produisent des gaz et des fumées toxiques. À des fins de sécurité, faites vérifier votre fournaise ou votre poêle chaque année par un professionnel qualifié.

Voici quelques conseils pour préparer votre maison pour l'hiver :

- Faites vérifier votre appareil de chauffage par un professionnel.
- Nettoyez tous les conduits de raccordement, en vous assurant qu'il n'y a pas de rouille ou de décoloration et que chaque joint est ajusté et fixé avec au moins trois vis pour chaque tôle.
- Assurez-vous que votre cheminée est propre et que la chemise est en bon état. La rouille, les coutures ouvertes et l'effondrement intérieur sont des signes que votre cheminée doit être remplacée.
- Vérifiez tous les conduits, événements et registres. Des combustibles et de la



poussière peuvent s'accumuler sur les éléments chauffants pendant l'été.

Le danger mortel des gaz toxiques

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore. C'est un tueur sournois car les victimes ne sont pas conscientes de sa présence avant qu'il ne soit trop tard! On ne peut le voir, le goûter ou le sentir. Nous sommes tous à risque. Les personnes ayant des problèmes respiratoires ou cardiaques, les nouveaux-nés, les enfants à naître, les jeunes enfants et les adultes âgés sont toutefois les plus vulnérables.

Si vous inspirez une quantité modérée de dioxyde de carbone (CO₂) mélangée avec du monoxyde de carbone (CO), vous ressentirez des symptômes semblables à la grippe, tels maux de tête, nausées, étourdissements, irritabilité et confusion. L'inspiration d'une forte dose de ces gaz provoquera des vomissements, des évanouissements, des lésions cérébrales et éventuellement la MORT.

Qu'est-ce qui cause l'intoxication par les gaz?

Cheminée obstruée

La combustion crée des gaz qui doivent pouvoir s'échapper de votre maison. Les dispositifs d'échappement doivent avoir

une hauteur libre suffisante et être vérifiés pour déceler toute obstruction.

Chemises effondrées

Les cheminées et les tuyaux de poêle doivent être inspectés visuellement. Une chemise effondrée empêchera les gaz toxiques de s'échapper.

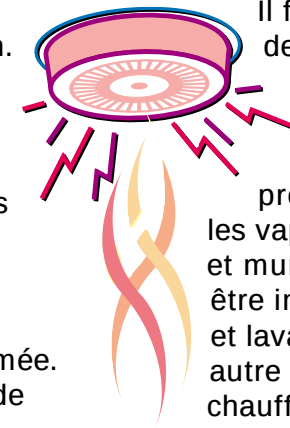
Appareils mal installés

N'utilisez pas plus d'un appareil à combustion dans une petite pièce fermée. Si un trop grand nombre d'appareils de chauffage se trouvent dans un espace restreint, la quantité d'oxygène ne sera pas suffisante pour compléter la combustion, ce qui pourrait entraîner la production de monoxyde de carbone, un gaz mortel.

Les maisons d'aujourd'hui sont hermétiques et équipées d'échangeurs d'air. Si ces unités ne sont pas bien installées, la quantité d'air frais (oxygène) qui entre dans la maison de l'extérieur ne sera pas suffisante. Les niveaux réduits d'oxygène empêcheront votre unité de chauffage de fonctionner adéquatement, permettant la création de gaz mortel.

Comment puis-je protéger ma maison et ma famille?

- Un détecteur de fumée en bon état est le premier moyen à votre disposition pour détecter rapidement un incendie.



Il faut en installer un à chaque étage de votre maison. Assurez-vous de changer les piles régulièrement.

- Un détecteur de monoxyde de carbone augmentera votre protection contre les gaz toxiques et les vapeurs mortelles. Il peut être câblé et muni d'une pile d'appoint. Il devrait être installé dans les salles de chauffage et lavage, dans les couloirs et dans toute autre pièce qui utilise une unité de chauffage.
- Les chaufferettes à combustible portatives, les barbecues au charbon de bois et les lanternes à gaz utilisés à l'intérieur ont besoin de ventilation.

Avant de faire fonctionner ces appareils, assurez-vous que ces gaz peuvent être évacués à l'extérieur.

Ouvrez une fenêtre ou faites installer une ventilation mécanique.

- Empêchez les gaz mortels de pénétrer dans votre maison. Ne réchauffez pas votre voiture dans un garage annexé ou près d'une porte ou d'une fenêtre ouverte par laquelle les gaz du tuyau d'échappement peuvent entrer dans la maison.
- Prévenez une catastrophe mortelle en étant soucieux de la sécurité ayant trait aux incendies et à l'intoxication par le monoxyde de carbone.

